

Description de poste

Président et chef de la direction

Le président et chef de la direction (« **chef de la direction** ») est principalement responsable de la gestion des activités et des affaires de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« **Propriétés de Choix** » ou la « **FPI** »). À ce titre, le chef de la direction a le devoir d'établir les priorités stratégiques et opérationnelles de Propriétés de Choix et d'assurer la direction de la gestion globale efficace de Propriétés de Choix. Le chef de la direction est directement responsable devant le conseil des fiduciaires de Propriétés de Choix (« **conseil** ») de toutes les activités de Propriétés de Choix.

Les rôles et les responsabilités du chef de la direction comprennent, entre autres :

- (a) élaborer l'orientation stratégique de Propriétés de Choix avec l'aide du conseil et en assurer le suivi;
- (b) faire preuve de leadership dans la définition de la mission, des valeurs et des politiques de Propriétés de Choix, y compris les principes qui guident son approche en matière d'environnement, de société et de gouvernance;
- (c) diriger l'ensemble des activités commerciales;
- (d) s'assurer que le conseil est tenu informé de manière appropriée de l'ensemble des activités commerciales et des problèmes majeurs auxquels Propriétés de Choix est confronté;
- (e) rendre des comptes, en définitive, de l'exécution de la stratégie et des politiques de Propriétés de Choix, ainsi que de la direction, de la gestion, de l'orientation et des performances générales de Propriétés de Choix;
- (f) élaborer et exécuter un plan d'affaires annuel qui comprend un plan d'exploitation, un budget financier assorti d'objectifs de rendement et un plan d'immobilisations, le tout devant être réalisé dans le cadre stratégique de Propriétés de Choix;
- (g) développer la direction, évaluer le rendement et recommander la rémunération de la haute direction;
- (h) s'assurer, en collaboration avec le conseil, que Propriétés de Choix dispose d'une équipe de haute direction performante et d'un plan de relève efficace pour tous les secteurs d'activité;
- (i) représenter Propriétés de Choix auprès de ses porteurs de parts ainsi que des communautés financières et d'investissement, des gouvernements, des clients et du public;
- (j) promouvoir activement une culture de conformité, travailler avec le responsable de la conformité pour assurer le développement et la mise en œuvre de programmes de conformité appropriés, et surveiller la conformité de Propriétés de Choix avec toutes les lois, règles et réglementations applicables, ainsi qu'avec le code de conduite de Propriétés de Choix et toute autre politique en vigueur de temps à autre;
- (k) établir et surveiller les systèmes permettant d'identifier et de gérer les principaux risques liés aux activités de Propriétés de Choix;
- (l) travailler avec le président du conseil pour soumettre les décisions importantes à l'examen et à l'approbation du conseil, y compris les décisions suivantes :

- a. l'acquisition ou la cession de propriétés ou d'actifs,
- b. l'émission ou la vente de parts de Propriétés de Choix, ou de droits, d'options ou de bons de souscription visant à acquérir des parts de Propriétés de Choix,
- c. la déclaration ou le paiement d'une distribution à l'égard des parts de Propriétés de Choix,
- d. toute autre transaction, contrat, entente, engagement ou arrangement,

autres que, dans chaque cas, ceux qui relèvent de l'autorité du chef de la direction déléguée par le Conseil;

- (m) collaborer avec le président du conseil et chef de la direction de George Weston Limitée (« GWL ») afin de créer une culture d'entreprise qui favorise les pratiques éthiques, encourage l'intégrité individuelle et reconnaît la diversité;
- (n) rencontrer régulièrement les cadres supérieurs de GWL pour examiner les activités et les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix;
- (o) s'acquitter de toutes les autres tâches que le Conseil peut lui déléguer de temps à autre.